



L'an deux mille vingt-six et le neuf avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le trois avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55
Présents :	49
Absents :	6
Absents AVEC pouvoir	6
Absents SANS pouvoir	0

**Etaient présents :** M. Gérard DAUDET - Président

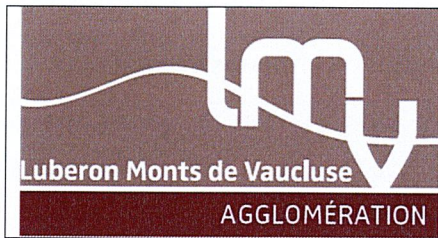
Mme ABRAN Daisy	Mme FARAVAL-GENESTON Nathalie	Mme MONTENOIS Isabelle
Mme AUDIBERT Danièle	M. FONTANARAVA Eric	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ARAGONES Claire	M. FREDIN Grégory	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BLANCHET Fabienne	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BLANC Gérard	M. GUILLOT Philippe	Mme PONCE Ondine
M. BLANES Patrick	Mme HAQUET Sonia	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOËS Fabrice	Mme JAUFFRET Sylvie	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	Mme JOANNY Monique	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. JUSTINESY Gérard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. KITAEFF Richard	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	M. LAFFORGUE David	M. TERANNE Pascal
M. DAUDET Gérard	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme DECHER Martine	Mme MARTIN Bénédicte	M. VOLLAIRE Olivier
M. DERRIVE Eric	M. MAUREL Frédéric	
Mme DOSSART Amandine	Mme MILESI Véronique	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme AUZANOT Bénédicte	ayant donné pouvoir à M. TOUACHE Thierry
Mme CATALANO-LLORDÈS Gaétane	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice
Mme FASSETTA Véronique	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme LECAUDEY Aurélie	ayant donné pouvoir à Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
Mme TABOULET Philippe	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine

**Secrétaire de séance :**

Mme DAUPHIN Mathilde



N° 2026-027

**AFFAIRES GENERALES** – Election des Vice-Présidents

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-4, L2122-7, L5211-2 et L 5211-10 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse, modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-26 en date du 9 avril 2026 portant constitution du bureau ;
- Vu les résultats du scrutin relatifs à l’élection des vice-présidents tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération.

Après désignation des scrutateurs, Mme Claire Aragones et Mme Mathilde DAUPHIN, il est procédé, successivement, à l’élection de chacun des Vice-Présidents au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n’a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

#### Election du 1<sup>er</sup> vice-Président

La candidature de M. Patrick SINTES est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	6
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

A obtenu :

- M. Patrick SINTES : 49 voix

M. Patrick SINTES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1<sup>er</sup> vice-Président et a été immédiatement installé.

#### Election du 2<sup>ème</sup> vice-président

La candidature de M. Fabrice LIBERATO est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	5
Nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26

A obtenu :

- M. Fabrice LIBERATO : 50 voix

M. Fabrice LIBERATO, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 3<sup>ème</sup> vice-président

La candidature de M. Eric FONTANARAVA est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	6
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

A obtenu :

- M. Eric FONTANARAVA : 49 voix

M. Eric FONTANARAVA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 4<sup>ème</sup> vice-président

La candidature de M. Philippe BATOUX est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	8
Nombre de suffrages exprimés	47
Majorité absolue	24

A obtenu :

M. Philippe BATOUX : 47 voix

M. Philippe BATOUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

Election de la 5<sup>ème</sup> vice-présidente

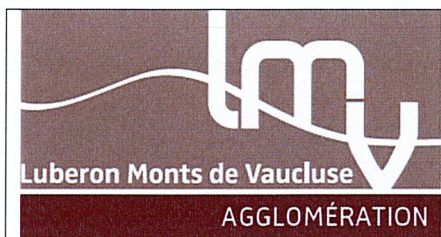
La candidature de Mme Sonia HAQUET est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	5
Nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26

A obtenu :

Mme Sonia HAQUET : 50 voix



M. Sonia HAQUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 5<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

**Election de la 6<sup>ème</sup> vice-présidente**

La candidature de Mme Aurore STELLA est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	56
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

1 BULLETIN DE PLUS RETROUVE DANS L’URNE.

A obtenu :

- Mme Aurore STELLA : 49 voix

Mme Aurore STELLA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 6<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

**Election du 7<sup>ème</sup> vice-président**

La candidature de M. Claude SILVESTRE est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

A obtenu :

- M. Claude SILVESTRE : 48 voix

Claude SILVESTRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 7<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

**Election de la 8<sup>ème</sup> vice-présidente**

La candidature de Mme Delphine CRESP est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	6
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

A obtenu :

- Mme Delphine CRESP : 49 voix

Mme Delphine CRESP, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 8<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

**Election du 9<sup>ème</sup> vice-président**

La candidature de M. Richard KITAEFF est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	9
Nombre de suffrages exprimés	46
Majorité absolue	24

A obtenu :

- M. Richard KITAEFF : 46 voix

M. Richard KITAEFF ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 9<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

**Election du 10<sup>ème</sup> vice-président**

La candidature de M. Jean-Pierre GERAULT est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	6
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

A obtenu :

- M. Jean-Pierre GERAULT : 49 voix

M. Jean-Pierre GERAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 10<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

**Election du 11<sup>ème</sup> vice-président**

La candidature de M. Olivier VOLLAIRE est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	24

A obtenu :

- M. Olivier VOLLAIRE : 48 voix

M. Olivier VOLLAIRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 11<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

#### Election du 12<sup>ème</sup> vice-président

La candidature de M. Fabrice BOËS est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	10
Nombre de suffrages exprimés	45
Majorité absolue	23

A obtenu :

- M. Fabrice BOËS : 45 voix

M. Fabrice BOËS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 12<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

#### Election de la 13<sup>ème</sup> vice-présidente

La candidature de Mme Sylvie GREGOIRE est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

A obtenu :

- Mme Sylvie GREGOIRE : 48 voix

Mme Sylvie GREGOIRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 13<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

#### Election du 14<sup>ème</sup> vice-président

La candidature de M. Gérard BLANC est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

A obtenu :

- M. Gérard BLANC : 48 voix

M. Gérard BLANC, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 14<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

#### Election de la 15<sup>ème</sup> vice-présidente

La candidature de Mme Claire ARAGONES est proposée.

Changement de Scrutateur : Mme Claire ARAGONES est remplacée par Mme Sylvie GREGOIRE.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	5
Nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26

A obtenu :

- Mme Claire ARAGONES : 50 voix

Mme Claire ARAGONES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 15<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

Les Vice-Présidents désignés prennent rang dans l’ordre de leur nomination.

#### Le Conseil Communautaire,

Vu le procès-verbal de l’élection des vice-présidents annexé à la présente délibération ;

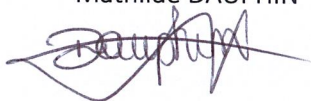
Vu les résultats des scrutins :

- DECIDE de proclamer Patrick SINTES, conseiller communautaire, élu 1<sup>er</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Fabrice LIBERATO, conseiller communautaire, élu 2<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Eric FONTANARAVA, conseiller communautaire, élu 3<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Philippe BATOUX, conseiller communautaire, élu 4<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Sonia HAQUET, conseillère communautaire, élue 5<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée ;
- DECIDE de proclamer Aurore STELLA, conseillère communautaire, élue 6<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée ;

- DECIDE de proclamer Claude SILVESTRE, conseiller communautaire, élu 7<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Delphine CRESP, conseillère communautaire, élue 8<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée ;
- DECIDE de proclamer Richard KITAEFF, conseiller communautaire, élu 9<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Jean-Pierre GERAULT, conseiller communautaire, élu 10<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Olivier VOLLAIRE, conseiller communautaire, élu 11<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Fabrice BOËS, conseiller communautaire, élu 12<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Sylvie GREGOIRE, conseillère communautaire, élue 13<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée ;
- DECIDE de proclamer Gérard BLANC, conseiller communautaire, élu 14<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé ;
- DECIDE de proclamer Claire ARAGONES, conseillère communautaire, élue 15<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée.
- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Mathilde DAUPHIN



Cavaillon, le 10 avril 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

